

OBJET : MARCHÉ DE FOURNITURE DE PIÈCES DE RECHANGE, REPARATIONS ET TRAVAUX SUR DES VEHICULES POIDS LOURDS ET DE TRANSPORT EN COMMUN (Années 2002 à 2004) - Lot n° 1 : Fourniture de pièces de rechange.
AVENANT N° 1 DE TRANSFERT

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé du Maire,

Vu le marché sur l'appel d'offres restreint du 10 octobre 2001, exécutoire le 28 décembre 2001 passé avec la société France Véhicules Industriels SA pour les prestations citées en objet,

Vu le projet d'avenant n° 1 à ce marché,

Considérant qu'il résulte par décision en date du 22 décembre 2003 de l'apport par la société France véhicules Industriels SA de sa branche complète d'activité à la société Renault Trucks Paris Nord,

Sur avis favorable de la Commission gestion du patrimoine, transports, circulation et stationnement,

A la majorité des membres du Conseil, les membres du groupe « Union pour un nouvel Aubervilliers » s'étant abstenus,

DELIBERE :

ARTICLE UNIQUE : AUTORISE Monsieur le Maire à signer un avenant n° 1 transférant le marché relatif aux prestations citées en objet de la société France Véhicules Industriels SA à la société Renault Trucks Paris Nord.

LE MAIRE,